



projection

RÉSEAU DE PROFESSIONNELS JUNIORS

Journée d'échanges Projection à l'AFD « Droit à l'eau et à l'assainissement dans les bidonville »



MARSEILLE, FRANCE '12

LE TEMPS DES SOLUTIONS

Compte-rendu de la journée d'échanges du 19 janvier 2012 à l'AFD

Date : 19 janvier 2011

Lieu : Agence Française de Développement (AFD), Paris, France

En mars 2012, Projection accueillera à Marseille des jeunes professionnels du monde entier. En effet, le réseau Projection coordonne leur venue et organisera de nombreux moments d'échange et de rencontre, dans et en dehors des lieux du Forum. Parmi leurs contributions de fond, les jeunes professionnels ont souhaité porter le sujet de l'accès à l'eau et l'assainissement dans les bidonvilles. Afin de préparer cette contribution de poids qui prendra la forme d'un espace d'exposition et de débats de 200m² au cœur du Village des solutions du forum, et d'encourager « la pertinence en toute impertinence » de ses membres, le réseau Projection s'est réuni pour une journée d'échanges et de débats.

1. Séquence débat : Droit et accès à l'eau et à l'assainissement dans les « bidonvilles », quelles solutions pour demain ?

Intervenants :

- **Gérard Payen** : représentant d'Aquafed et conseiller sur l'eau auprès du Secrétaire général des Nations Unies
- **Rémi de Bercegol** : doctorant au LATTs, en cours de thèse sur l'accès à l'eau dans les petites villes d'Inde
- **Eric Bosc** : consultant pour Action Contre la Faim et ex-coordonateur de programmes eau et assainissement en Mongolie

Animatrice : **Julie Aubriot**, chargée de mission au Conseil Mondial de l'Eau et doctorante sur la thématique du droit à l'eau en Afrique du Sud

En 2010, le droit à l'eau a été reconnu comme un droit fondamental par l'Assemblée Générale des Nations Unies et le Conseil des Droits de l'Homme. Les Nations Unies définissent ainsi le droit à l'eau comme le droit à « un accès à une eau potable, d'une qualité acceptable, accessible et dans une quantité raisonnable ».

Si d'un point de vue juridique les bases sont posées pour l'accès à une eau et à un assainissement de qualité pour tous, un long chemin reste à parcourir avant l'application concrète de ce droit sur le terrain.

Au cours de cette journée d'échanges, les débats se sont concentrés sur le milieu urbain. Les villes sont en effet à l'agenda de toutes les grandes organisations internationales. Plus

précisément, les participants de la journée se sont penchés sur les quartiers précaires et informels. Par commodité, nous avons employé lors de cette journée, et nous emploierons dans ce compte-rendu, le terme de « bidonvilles », même s'il faut garder une certaine prudence à ce sujet car l'expression revêt aussi bien un caractère péjoratif pour certain, qu'une grande diversité de situations qu'il est difficile d'exprimer sous un seul mot.



Gérard Payen :

« Assurer le droit à l'eau et à l'assainissement dans les villes »

Au niveau mondial, le manque d'accès à l'eau dans les villes est un problème qui est loin d'être réglé. Néanmoins, pour introduire son intervention sur une note d'optimisme, Gérard Payen citera le Secrétaire général des Nations Unies, Ban-Ki Moon : « le changement est avant tout une question de politiques ».

1 - Dynamiques urbaines

Aujourd'hui, il est estimé qu'un tiers des urbains vivent dans les bidonvilles. Cette proportion devrait considérablement augmenter dans les prochaines décennies, avec la forte croissance urbaine qui a lieu dans la majorité des pays, et tout particulièrement dans les pays en développement, alors qu'en parallèle la population rurale tend à diminuer de manière régulière. La croissance des villes se caractérise de deux manières : une croissance verticale à travers la construction de bâtiments et de logements en hauteurs, et une croissance horizontale avec l'étalement des populations autour du centre ville. Par ailleurs, le développement urbain se fait sous deux formes : il est planifié, ou non planifié. Ce sont donc les zones urbaines se développant horizontalement aux abords des villes et de manière non planifiée qui constituent la majorité des bidonvilles. On voit souvent se développer dans ces zones un accès à l'eau avant même l'arrivée des services publics, dont l'accès à l'eau fait pourtant partie.

2 - Développement de l'accès à l'eau

En 8 ans, près d'un demi-milliard de personnes supplémentaires ont pu avoir accès à une source d'eau améliorée. Ce chiffre est la preuve que des initiatives sont mises en place, de la part des autorités, mais aussi des acteurs professionnels et associatifs. Néanmoins, ces données sont à mettre en perspective car dans le même temps, la population urbaine a cru d'un peu plus d'un demi-milliard. En conséquence, il y a eu sur la même période plus de nouveaux urbains que de nouveaux accédants à l'eau et donc le nombre de personnes qui n'ont pas accès à l'eau dans le monde a bien augmenté. Les chiffres cachent donc une réalité : ce qui est fait actuellement n'est pas suffisant pour faire progresser l'accès à l'eau.

Par ailleurs, si dans la moitié rurale du monde, le nombre de personnes qui manquent d'accès à l'eau potable ou à l'assainissement diminue, l'accès à l'eau régresse en milieu urbain. Le constat est le suivant : la course poursuite entre la croissance urbaine et la planification des services publics est en train d'être perdue.

3 - Le nouveau Droit de l'Homme

Dans ce contexte, le droit à l'eau est devenu un Droit de l'Homme et possède à présent une définition reconnue. Le droit à l'eau doit ainsi permettre l'accès à une eau potable (pas malsaine), acceptable (couleur, odeur), accessible (24/24h, distance du point d'eau), d'un coût

abordable (tarification, aides), en quantité suffisante (pression minimale) et sans discrimination (égalité devant le service public).

La problématique dans les bidonvilles est donc de réussir à appliquer ces 6 critères. Concernant le critère des coûts abordables, des prix subventionnés ont pu être mis en place mais ils ne s'appliquent qu'aux habitants ayant accès aux services publics. Or, ce n'est pas le cas des habitants de bidonvilles, qui paient l'eau en moyenne 10 fois plus chère que le reste de la population. Plus que dans l'accès à l'eau, l'enjeu réside dans l'accès aux services publics afin, notamment, de bénéficier des prix subventionnés. Par ailleurs, ce système peut avoir un effet pervers, notamment lors de la mise en place de mécanismes non ciblés (ex : tranches tarifaires croissantes) qui peuvent finalement bénéficier davantage aux ménages riches qu'aux ménages pauvres.

Sur le terrain, on peut par ailleurs constater un conflit entre droit à l'eau et droit de propriété. En effet, même si les habitants peuvent opposer leur droit à l'eau et bénéficier d'un accès, ils n'ont dans la majeure partie des cas, aucun droit foncier. Cet aspect pose un frein juridique supplémentaire à la mise en œuvre du droit à l'eau.

4 - Objectifs mondiaux

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement de 2015 pour l'eau fixent pour critère principal l'accès à une source d'eau améliorée, c'est-à-dire une source d'eau que les utilisateurs ne partagent pas avec des animaux. Cet objectif reste néanmoins insuffisant alors qu'environ la moitié la population n'a accès qu'à une eau de qualité douteuse et que par ailleurs, l'accès à une eau dite « potable » est un critère parmi d'autres du droit à l'eau.

Pour l'assainissement, l'OMD fixe un objectif d'accès à des toilettes privatives. Là encore, cet objectif est très insuffisant, car le nombre de personnes n'ayant pas accès à des toilettes privatives est en augmentation, et cet objectif ne pose pas la question des eaux usées, pourtant rejetées à 80% dans la nature sans processus préalable de dépollution.

Quant à l'après 2015, aujourd'hui rien n'est encore fixé. Néanmoins, on peut d'ores et déjà penser qu'au vu du constat actuel, il sera nécessaire de fixer (et de tenir) de nouveaux objectifs bien plus ambitieux que les objectifs actuels.



Rémi de Bercegol :

« Alternative au service public d'eau conventionnel : l'exemple des « réseaux de groupes d'usagers » d'un bidonville de Mumbai »

Rémi de Bercegol nous a présenté les résultats d'une recherche de terrain menée en 2007 dans un quartier pauvre de Mumbai mal desservi par le réseau municipal. Du fait de l'altitude du site, la pression dans les canalisations du système « conventionnel », géré par la municipalité, est insuffisante pour desservir l'ensemble des habitations. Pour pallier cette imperfection, les résidents ont élaboré quinze dispositifs techniques composés d'une pompe à moteur et d'un réseau de canalisations de faible diamètre. La création de ces « réseaux de groupes d'usagers » et leur gestion autonome sont l'occasion pour les communautés impliquées d'établir des règles et des normes de fonctionnement singulières, hors du système public conventionnel.

Un bidonville régularisé mais non intégré au service public d'eau potable

Le bidonville étudié a été régularisé en 1997 et s'appelle désormais administrativement « Ram Nagar ». Il compte environ 20 000 habitants, majoritairement actifs mais dont les revenus sont faibles. Sa situation géographique et la stigmatisation persistante en tant que bidonville, malgré sa régularisation, font que le quartier est particulièrement délaissé par les autorités locales.

La genèse des réseaux de groupes d'usagers : une réponse à l'échec du service public d'eau potable

Avant la régularisation du quartier, pour s'approvisionner en eau les habitants perçaient illégalement la conduite d'adduction approvisionnant la ville de Mumbai. La municipalité a fini par installer quelques robinets afin d'éviter les détériorations trop importantes. Ce n'est qu'après la légalisation de la situation du quartier et de ses habitants que ceux-ci se sont organisés en groupes d'une dizaine d'usagers, « user groups ». Les factures trimestrielles d'eau consommée sont divisées de manière égalitaire entre les différents membres de ce branchement collectif.

Le bidonville s'élevant sur des hauteurs atteignant 110 mètres, et la pression du réseau n'étant prévue que pour un approvisionnement en eau jusqu'à 50 mètres de hauteur, toute une partie du quartier manquait d'eau. La solution a été d'installer de puissantes pompes électriques. Cette solution est intermittente et comporte des contraintes fortes : un apport en électricité régulier et coûteux, ainsi que la supervision et l'entretien des pompes par un salarié. Ces pompes permettent de desservir entre 40 et 800 ménages.

Ces « réseaux de groupes d'usagers » constituent une avancée majeure pour les habitants. Dans un quartier mal pris en compte par le service public, ils ont su élaborer une alternative technique améliorant notablement l'accès à l'eau.

L'implication de plusieurs acteurs

L'ONG indienne, *Community Aid and Sponsorship Program* (CASP) a favorisé la mise en relation des acteurs communautaires, municipaux et politiques, et a ainsi permis de débloquer une situation d'impasse et a très largement contribué à l'élaboration des trois premiers réseaux du bidonville.

Plusieurs étapes ont été nécessaires : la mobilisation des communautés (constitution et enregistrement administratif des groupes d'usagers), la conception d'une solution technique peu coûteuse, l'élaboration d'un plan financier. Un compromis a été trouvé : la municipalité se limitait à la pose d'une infrastructure réduite, mais l'achat du gros des infrastructures ainsi que les frais d'installation, de gestion et d'entretien du réseau étaient à la charge complète du groupe d'usagers. Concernant les trois premiers projets 75% des coûts ont été financés par l'ONG, et 25% récoltés parmi les habitants, la municipalité n'a donc pas participé aux frais d'installation.

Après la fin des activités de l'ONG, les financements ont été levés via les jeux d'acteurs politiques locaux. En effet, les chefs de communautés ont su jouer de leur influence auprès des responsables politiques des différents partis et ainsi négocier des financements contre un certain prosélytisme politique au sein de leur communauté.

Les projets sont issus de différentes logiques :

- il existe une logique strictement marchande où un individu va décider de monter son propre réseau et chercher à atteindre un nombre optimal de clients/consommateurs, qui ne se considèrent pas comme « membres ».
- il existe également une logique bénévole et volontaire où un individu va s'investir bénévolement dans la création d'un réseau pour sa communauté, en vue d'acquérir un rôle social prépondérant. Dans ce cas le financement est égalitaire et les usagers sont considérés comme parties prenantes au projet.
- Enfin, il existe une logique hybrid, mêlant les deux précédentes. Certains projets au départ communautaires prennent rapidement une visée plus marchandes, alors que d'autres vont renforcer un lien communautaire absent au départ du projet.

La démission des autorités municipales

La difficulté de l'extension du système d'adduction de la municipalité pousse cette dernière à encourager les initiatives informelles, évitant ainsi d'engager des coûts trop importants. Cet encouragement se traduit par des démarches administratives facilitées. Notamment, certains projets « hors procédures » se trouvent peu inquiétés par la municipalité.

La responsabilité municipale se limite à l'adduction de la ressource en eau jusqu'au branchement collectif, la distribution en aval dépend des habitants eux-mêmes, qui pourront créer, ou non, un groupe d'usagers.

La prise en charge du fonctionnement et du financement du réseau est donc assurée par la communauté ou par l'entrepreneur, ce qui relève bien d'une démission des autorités municipales.

Qui finance ?

Sur la totalité du financement de quinze réseaux mis en place dans le bidonville, on s'aperçoit que la part relative des usagers est de 60 % ; celle des entrepreneurs privés, de 10 % ; celle de l'ONG s'élève à 11 % et celle des partis politiques est importante avec 19 %. *A contrario*, la part effective de la municipalité est de 0 % et il est même nécessaire de la rémunérer pour la pose des infrastructures. Selon les projets, la part relative de chaque acteur apparaît néanmoins extrêmement variable.

Evaluation des systèmes : des régulations et des performances à améliorer

Les règles et les normes d'allocation de la ressource varient considérablement en fonction des caractéristiques des différents systèmes. Chaque « réseau de groupes d'usagers » forme un territoire de desserte plus ou moins efficace dans la quantité d'eau allouée, son prix, la commodité du service et sa durabilité financière. Cette hétérogénéité pose dès lors la question de l'identification des particularités techniques du meilleur des services en vue de leur potentielle institutionnalisation par les pouvoirs publics.

Du fait de ses composantes techniques (mise en marche de la pompe), le service d'eau est par essence extrêmement contraint en termes d'horaires et de quantité desservie. La quantité allouée en litres par ménage par jour varie selon les systèmes. Les réseaux de petite taille (moins de 150 ménages) ont plus de facilité à adapter les horaires de distribution en fonction des besoins de ses membres que les réseaux étendus et numériquement importants.

Plus un groupe grandit, plus le nombre d'usagers par robinet augmente, entraînant un risque de conflits accru et une augmentation des coûts d'approvisionnement (la pompe est utilisées plus

longtemps). Une solution consiste à mettre en place des robinets individuels par foyer, ce qui a permis de contourner les risques de conflit en individualisant le stockage et en rendant chaque usager également touché par les coupures électriques.

Le fonctionnement quotidien de ces systèmes démontre l'hétérogénéité d'un service fourni selon des normes d'allocation propres à chacun des groupes. Certains se distinguent par un relativement bon service alors que d'autres se démarquent par des performances plus médiocres.

Recommandations

Pour parvenir à un service homogène, on peut distinguer quelques facteurs clés de succès : une *taille réduite*, avec une centaine de ménages entretenant des liens de confiance ; une forte *implication communautaire dans le financement* des infrastructures, favorisant ainsi un sentiment d'appropriation du système ; un *coût facturé aux usagers correspondant au coût réel de fonctionnement* tout en dégagant une légère *plus-value* permettant l'amélioration future du réseau à moyen terme.

Une régulation des systèmes tendant à favoriser la mise en place de cet idéal type permettrait de garantir aux usagers les meilleures performances possibles (quantité et commodité), au meilleur prix et de manière durable.

Eric Bosc :

« Adapter les programmes humanitaires aux vulnérabilités urbaines »

Action Contre la Faim intervient dans des contextes d'urgences (conflits et désastres naturels), de réhabilitation (post-conflit, reconstruction), développement (discrimination, déstructuration). À l'origine, ACF possède une expertise en milieu rural et en situations d'urgence auprès des populations les plus vulnérables.

Aujourd'hui beaucoup des populations rurales visées par le travail d'ACF ont migrées vers les villes. Or, en ville les problèmes prennent une tournure plus complexe :

- La base des bénéficiaires est plus hétérogène, car beaucoup de communautés se retrouvent au même endroit,
- Les strates administratives se multiplient
- Il y a beaucoup d'acteurs humanitaires et des acteurs publics ou privés
- Tout est en mouvement, et par conséquent le temps est important, car dès qu'une étude est achevée, tout peut changer rapidement.

Sur le terrain urbain, il est complexe d'identifier les bénéficiaires. La population est particulièrement hétérogène en ville et le tissu social s'en trouve complexifié au travers de phénomènes tels que : la déstructuration, l'individualisme, l'éclatement, les mélanges, l'exclusion, les discriminations, etc.

La question réside également dans la manière d'atteindre ces populations urbaines ? Est-il nécessaire de faire du porte à porte, ou peut-on sensibiliser à travers des chansons pour enfants par exemple... ?



Par ailleurs, les villes ne sont pas adaptées à leur croissance, et par exemple certains permis de construire n'impliquent pas la création d'un assainissement adéquat. Dans ce cas, il serait nécessaire de pouvoir influencer sur les plans d'urbanismes pour que dès le départ, des mesures d'assainissement soient intégrées. Ce problème d'ordre foncier est encore plus complexe dans les capitales.

Cela implique un dialogue et des relations avec les autorités locales. Ils représentent en effet un enjeu majeur car le partenariat avec les autorités publiques est obligatoire. Cela demande de savoir gérer les risques de rapport de force, de récupération politique, de connaître les réglementations existantes, les intérêts politiques qui ne sont pas toujours en adéquation avec les besoins humanitaires, etc.

Le secteur privé est également un interlocuteur important. S'il existe une réticence de certaines ONGs françaises à aller vers le secteur privé, ONGs et entreprises ne sont pas antagonistes et il existe un réel intérêt à développer des collaborations : ex :

- ⇒ Développement de petits commerces et initiatives au niveau de la ville
- ⇒ Ajouter des compétences techniques à l'ONG: Partenariat, sous-traitance, mécénat de compétences
- ⇒ Renforcement des entreprises du pays bénéficiaire (génie civil, hydraulique, réponse appels offres, expérience, etc.)
- ⇒ Création de nouvelles filières et de métiers (vidange des boues d'épuration, déchets solides)

La coordination entre les acteurs humanitaires est aussi très importante, car le nombre d'acteurs et le manque de coordination sont souvent à l'origine de nombreux problèmes et de peu de solution.

Le cas d'Oulan-Bator (Mongolie) :

En Mongolie il y a un afflux massif dans les villes avec une sédentarisation rapide et organisée. Aujourd'hui 67% de la population vit dans des yourtes. Les problèmes liés à l'eau et à l'assainissement sont nombreux, car il n'y a pas de structures ou de réseaux adaptés. Tout cela pose le problème de contamination des nappes phréatiques, par les inondations, etc.

La solution développée par ACF consiste en la création d'une filière d'assainissement prenant en compte l'aspect économique pour une démarche pérenne :

- Kiosque à eau en mutualisant la vente de l'eau avec d'autres services afin que le kiosque entre dans une approche entrepreneur / social marketing
- Programme de sensibilisation au travers des sciences et de l'environnement par un programme d'élève à élève
- Utilisation d'outils divers : hotline pour les questions diverses, bande dessinée, présence dans les réunions publiques, démonstrations...

Si ce projet, a permis la création d'un effet de synergie en réunissant des acteurs de tous bords et via à la mise en place d'outils adaptés, il faut toutefois garder à l'esprit que tous les changements se font avant tout dans la durée. Le temps reste un facteur central dans la réussite d'un projet de développement.

Echanges avec la salle :

Questions :

- Existe-t-il des cas dans lesquels un problème de gestion de la ressource s'additionne à un problème de réseau ?

Rémi de Bercegol : En ce qui concerne la gestion des réseaux et des ressources, cela dépend des contextes : à Bombay la conduite d'eau s'approvisionne dans un lac en amont donc les problèmes sont limités. Mais par exemple dans le Tamil Nadu les nappes phréatiques sont beaucoup plus basses et cela passe par un système de forage. Par ailleurs, depuis le tsunami ces nappes ont été remplies d'eau salée.

- Y a-t-il des solutions spécifiques au contexte des bidonvilles ?

Rémi de Bercegol :

On ne peut pas vraiment dire qu'il existe un mode d'intervention spécifique aux bidonvilles car il y a toujours des solutions techniques spécifiques adaptées à chaque situation. Mais en revanche de manière générale, il y a une méthode de travail avec les leaders locaux qui semble nécessaire partout.

- A Delhi, il y a 50% de perte d'eau dans le réseau. Si le réseau était de qualité, il pourrait ne pas y avoir de problème de ressources.

Gérard Payen : Il ne faut surtout pas croire que le problème de l'accès à l'eau vient du fait du manque de ressources, car il s'agit avant tout d'une question politique. La clef est là. Le bidonville est un espace désorganisé. L'enjeu est donc de réussir à organiser l'espace et les communautés pour amener l'eau au sein du bidonville : tout cela part d'une volonté politique ou bien d'initiatives privées.

Questions :

- Comment faire de l'assainissement quand les voiries ne permettent pas le passage des tuyaux ? Comment les projets initiés sont ensuite réappropriés par les habitants ?

Eric Bosc : L'assainissement est très compliqué dans les bidonvilles, mais les questions cruciales sont le temps et le travail avec les locaux. La pérennité du projet en Mongolie tient dans le fait d'avoir travaillé avec tous les acteurs et d'avoir montré qu'il y avait des business à créer dans le domaine.

- Quels chiffres existent actuellement sur les bidonvilles et quelle vision de l'accès à l'eau a-t-on dans ces quartiers à l'échelle mondiale ?

Rémi de Bercegol : Sur les statistiques, non il n'en existe pas vraiment, car chaque gouvernement a ses propres recensements les critères varient, et par ailleurs beaucoup trichent un peu pour minimiser l'importance des bidonvilles.

Gérard Payen : On ne connaît que depuis décembre dernier le nombre de personnes qui ont accès à de bornes fontaines, donc même si des progrès sont fait, on est encore loin d'avoir des statistiques précises.

2. Séquence brainstorming :

Afin de développer des activités au plus proches des besoins et des attentes de ses membres, le réseau Projection a souhaité organiser cette rencontre afin de recueillir leurs idées pour l'animation de l'espace «Bidonville » et de l'Auberge des jeunes professionnels.

Les listes ci-dessous reprennent l'ensemble des idées partagées. Elles ne sont pas exhaustives et peuvent encore être complétées par vos contributions. N'hésitez pas, envoyez un mail à info@reseauprojection.org !

La séquence de brainstorming s'est déroulée selon 3 axes, en 3 groupes distincts :

- **Groupe 1 : Les grands messages à faire passer via l'exposition bidonville**, animé par Célia de Lavergne et Rémi de Bercegol
- **Groupe 2 : Typologie des solutions**, animé par Amandine Laré
- **Groupe 3 : Idées de débats/animations, fond et forme**, animé par Laure Criqui

Résumé des échanges du Groupe 1 :

Les grands messages à faire passer via l'exposition bidonville

Thèmes principaux développés :

- Conflit dans l'accès
- Les aspects financiers (le paiement)
- Les implications de l'accès au quotidien
- Qu'est-ce que l'accès à l'eau et à l'assainissement apporte sur le long terme ?
- La transformation du bidonville sur des années
- L'interaction de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement avec d'autres problématiques (éducation, santé, tension voire violence)
- Une solution durable, une solution chère ? (dépendance à l'égard des techniciens et des bailleurs)

Objectif : délivrer des messages soit dans l'exposition, soit à travers de petites interventions

Les messages :

Economie et Social :

- Accessibilité/coût du service : y a-t-il consentement à payer ?
- Un marché existe, jeu de l'offre et de la demande :
Les habitants des bidonvilles sont-ils aussi des consommateurs ?
Peut-on mettre en place des mécanismes incitatifs pour inclure les opérateurs privés dans la fourniture des services ?
→ Insister sur la démarche de relation clientèle. Avant les usagers étaient redevables parce qu'on leur apportait l'eau grâce à des subventions, aujourd'hui ils ont le droit d'exiger de la qualité dans le service car ils le paient.
Aujourd'hui le but est de développer une filière, un marché. Les pauvres sont des clients solvables. Il faut donc développer l'idée d'une approche marketing.
→ Valoriser les acteurs de l'économie informelle comme un potentiel pour le développement du marché, en s'appuyant sur l'existant. Ces acteurs ont de réelles connaissances et compétences.
- L'accès à l'eau et l'assainissement comme source de revenus : L'approvisionnement en eau et en assainissement peut aussi être une activité génératrice de revenus pour les habitants sur place.
- La rentabilité financière : il est important que les services mis en place soient rentables pour qu'ils soient durables.
- Coût de la non-action : le WSP (Water and Sanitation Programm – World Bank) a sorti des chiffres sur le coût d'avoir des services défaillants. Il est important de montrer qu'agir coûte finalement moins cher sur le long terme.
- Enjeu de l'appropriation : la contribution des bénéficiaire se fait-elle de manière financière ou en travail ?

Politique et Gouvernance :

- L'accès à l'eau et à l'assainissement n'est pas un problème de ressource mais de volonté politique et de mobilisation de la communauté
- L'importance de la gouvernance locale dans la mise en place et la gestion des services
- Reconnaître la dimension politique de l'exclusion urbaine : il existe un problème de représentation démocratique du bidonville, de l'intégration politique et de l'absence de la thématique dans les agendas politiques.
- Usager citoyen / Démocratie locale. Question de la gestion de l'eau : faut-il un représentant ? Si oui, qui ? Il y a souvent une hiérarchie préexistante dans le quartier qu'il est utile d'exploiter.

Mise en œuvre :

- Temporalité des projets : quelle durée de préparation avec la population / durée de construction ?

Problématiques liées :

- Souligner l'importance de l'assainissement (et pas uniquement de l'accès à l'eau). Comparer ce que c'est que l'assainissement dans un bidonville par rapport à ce qu'on voit habituellement.
- Etablir un lien entre santé et environnemental.
- Interaction avec les autres services

Illustration/Format :

- Montrer la vie au quotidien dans les bidonvilles : problèmes courants liés à l'eau et l'assainissement
- Donner des consommations moyennes par pays et par type de quartier
- Exemples de solutions mise en place par le Sud
- Exemples de fausses solutions pour défaire les idées reçues
- Relayer vers Twitter + mini-théâtre, faux journal papier sur ces problématiques. Le mettre à disposition ou sur un panneau dans l'espace expo.

Autres propositions :

- Approche « Qu'est-ce qu'on fait dans les bidonvilles ? » pour les bailleurs
- La question du bidonville est présente dans tous les pays
- Ne pas laisser le bidonville dans l'oubli
- Pour résoudre les bidonvilles il faut améliorer les conditions dans les petites villes

Résumé des échanges du Groupe 2 :

Typologie des solutions

Idées de fils conducteurs pour l'exposition des solutions :

- **Associer lieu et fonction / cycle** (ex : organisation près d'un lieu où on collecte de l'argent, fosse / assainissement, accès à l'eau potable / citerne)
- **Cycle de l'eau « élargi »** (trouver comment inclure les solutions financières et organisationnelles, et comment les solutions recouvrant plusieurs étapes du cycle se recourent)
Ressource – Traitement → distribution – collecte → tarification – organisation → prévention – éducation – sensibilisation
- **Le cycle de l'assainissement** : collecte, récupération des eaux de pluie, ...

Idées de typologies pour le classement des solutions :

- **Par problématiques**
 - Santé-environnement-pauvreté-financement
 - Financier
 - Foncier
 - Éducation/sensibilisation/prévention
 - Appui technique – renforcement des capacités locales – maintenance
 - Santé – hygiène
 - Institutionnel (cadre juridique et contexte politique),
 - Gestion communautaire
 - Gouvernance
- **Périodique** (urgence – court terme – moyen terme – long terme)
- **Acteurs impliqués** (communes – populations – ONG – gouvernements)
- **Origine des initiatives** : individuelle, locale, communautaire
- **Classement par échelle de territoire** (maison – quartier – ville – régional) – attention à différencier zone géographique / échelle d'application / acteurs impliqués

- **Critère du droit à l'eau** : accessibilité, abordabilité, qualité, quantité
- **Eau/assainissement**
- **Facilité de mise en œuvre**, viabilité (économique, écologique, faisabilité, capacité de répliation)
- **Société** (réduction des inégalités, questions de genre, création d'emploi)

Idées pour mettre en valeur sans l'exposition la typologie des solutions :

- **Idée d'un avant/après** : problème/solution
- **Typologie multiple** : zones géographiques, temps, problèmes, types de solution
- **Icônes avec curseurs sur axes multicritères** (facilité de mise en œuvre, temps, coût, échelle) ou graphiques multidimensionnels en toile d'araignée
- **Par étapes** : problème de base pas d'accès à l'eau => solution 1 => nouveaux problèmes => nouvelles solutions ... espace organisé en scénettes
- **Solutions organisées par blocs**, fonction / lieu
- **Problématiques en sous-critère**
- **Cycle de l'eau « idéal » + solutions « choquantes »**
- **Equipe de théâtre-forum**
- **Bandes sonores**
- **Quizz, jeux**

Conclusion

Dans un premier temps, on retient comme fil conducteur la fonction des solutions dans l'espace bidonville recréé. En deuxième lecture, on a une typologie multiple grâce aux caractéristiques de chaque solution indiquées sur le panneau de description par le biais de différents icônes.

Résumé des échanges du Groupe 3 :
Idées de débats et animations, fond et forme

○ **Abréviations principales :**

- Bidonville = BV
- Problème = pb

○ **Compte-rendu :**

Thèmes de débats

• **Idées récurrentes :**

- **Assainissement :**

- Mini-égouts en zone dense (conditions, contextes, etc.)
- Liens entre déchets solides et eau (pollution des cours d'eau)
- Assainissement partagé comme solution ?
- Eaux usées : comment gérer ?
- Toilettes et intimité : place des femmes et des enfants

- **Multi-acteurs**

- Expériences autogérées (par les populations elles-mêmes)
- Reconnaissance et intégration des petits opérateurs privés (vendeurs d'eau)
- Relations entre habitants, autorité publiques, autorités locales
- Quels moyens d'action pour les habitants des BV ? Problème de l'utilisation politique des habitants (promesses d'adduction avant les élections par exemple)

- Rôle du secteur privé (par rapport au public) ? Partenariats publics privés efficaces ?
- La coopération décentralisée : quel type de coopération peut-on envisager quand les autorités locales ne veulent pas intervenir ?

– **Autres :**

- Eau et agriculture urbaine (irrigation agri-urbaine)
- Question de la maintenance : qui s'en occupe ?
- Liens entre bidonvilles, villes, et espaces ruraux : quels échanges ?
- Inondations : quelle gestion ?
- Les fausses bonnes solutions d'accès à l'eau dans les BV (forme de low-level panel ?)
- Eaux fluviales
- Stockage de l'eau (quand le service est intermittent, ce qui est souvent le cas dans les BV) ?

• Idées innovantes :

- **BV du nord** : qu'a-t-on fait ?
Cf. gens du voyage, les cinq ans du CIRET, etc.
- **Mafia de l'eau** (eau et sécurité)
- **Rôle du genre** (place des femmes) ; place des enfants
- **Identité/image du BV :**
 - Une source de solutions, pas de problèmes, une source d'inspiration pour la ville elle-même
 - Art et culture au service du développement des BV
Cf. Vik Muniz (film Wasteland) ; photos de JR
 - Reconstruire ou embellir les BV? (la démolition brutale de l'existant n'est pas forcément la solution)
 - Terminologie et BV : BV, quartiers précaires, quartiers non-lotis... Certaines appellations servent d'euphémismes justifiant le manque d'implication des autorités locales.
 - Rôle des médias
 - Honte et fierté comme moteur/obstacle à l'action/mobilisation dans les BV
 - Le BV pas fait pour durer (info ou intox ?)
- **Préalables indispensables pour avoir accès à l'eau et à l'assainissement** (faut-il être propriétaire pour avoir accès aux services publics essentiels ?)
- **Nouvelles technologies dans les BV** (internet, téléphones portables, ...)

Forme des débats et animations

• Travaux pratiques de vie quotidienne

- Porter un bidon de 20L pendant 1/2h
- La bouteille-ampoule : mettre eau et javel dans une bouteille d'eau en plastique => cela sert d'ampoule (diffuse la lumière du soleil) : solution à l'obscurité dans les BV
- Faire faire la vaisselle aux gens avec 2L d'eau sale ; penser à des TP sur les autres usages de l'eau aussi (douche, cuisine, etc.)
- Construire une latrine en temps réel

• Dissémination dans le forum du stand BV

- Flash mob
- Marche de l'eau
- Mobiliser les visiteurs pour qu'ils manifestent dans tout le forum pour le droit à l'eau ensuite
- Jeu de piste dans le BV : trouver les différents points d'eau par ex.
- Flying toilets (1 lancer par jour)
- Stand devant les WC du forum (lieu de com' particulièrement opportun)
- Bouteilles d'eau colorée (marron, jaune) à distribuer dans le forum : « Et vous, vous en boiriez ? »
- Autocollants à coller dans les toilettes du forum : « dépêchez-vous, il y a tant de personnes qui n'y ont pas encore accès dans le monde »

- Faire une queue géante devant les toilettes
- Déguisement en staphylocoque géant pour inviter les gens à venir nous rejoindre à notre stand Projection
- Buissons Défi Sud à éparpiller dans le forum
- Expos, films, concerts
 - Concert avec des bouteilles et autres instruments de la vie de tous les jours
Cf. orchestre infantile de Caracas (contacter Noa à ce sujet)
 - Projeter un film sur la vie quotidienne du BV en grandeur réelle (sur l'un des murs de l'espace d'expo par ex.)
Voir avec l'architecte pour cette idée.
 - Maquette de bassins de traitement de l'eau
- Quizz/animations dans le stand :
 - Info/intox (« manque-t-on d'eau ? »)
 - Question pour un champion (« Je suis telle solution/tel problème »)
 - Débats JP/séniors
 - Jeux de rôle (usagers/mairie/opérateurs)
Cf. ACF
 - Théâtre participatif
Cf. compagnie "Water you acting for?" (<http://wateryouactingfor.com/WordPress3/>)
 - Cf. le site d'E-Graine (orthographe à demander aux membres de projection) pour leurs idées
Ex. : le théâtre-forum
 - Donner la parole aux enfants (le jeudi, journée où ils seront là)
Ex. : leur donner 10 roupies et le choix entre un repas/de l'eau/ etc. Voir ce qu'ils choisissent
 - Animation (contacter Gwenaël pour plus de détails) :
Utiliser son corps pour participer à un débat (ex. : « êtes-vous plutôt pour les solutions techniques ou sociales ? » et les gens doivent se placer le long d'une ligne imaginaire selon leur affinité (à l'extrémité droite on est « technique » et à gauche on est « social »).

3. Séquence Info/Intox

« Responsabilité Sociale et Environnementale des Entreprises, mise en œuvre du droit à l'eau dans les « bidonvilles » ou marketing ? »

Intervenants :

- **Jean-Philippe Rouchon** : analyste extra-financier chez Vigeo (agence d'évaluation environ-nementale, sociale et de gouvernance des entreprises)

- **Thomas Hascoët** : chef de projet Innovation Sociale chez Veolia Environnement

Animateur : **Jean-Marie Ily**, chargé de mission R&D chez programme Solidarité-Eau (pS-Eau)



1. La santé, le social et l'environnement : des sujets beaucoup trop sérieux pour être confiés aux entreprises privées !

Public : Intox

Thomas Hascoët : Intox

Ces sujets sont régulés par des autorités compétentes, qui décident ou non de déléguer à des entreprises privées – dans les raisons de cette délégation, il y a notamment la question de ressources et de pérennité. Les entreprises privées ont une capacité d'investissement supérieure, parfois des compétences plus élevées du fait de leur expérience, et elles se rémunèrent sur le long terme. Par ailleurs, les aspects techniques sont aussi particulièrement importants, car les autorités n'ont pas toujours les réponses à toutes les questions sur ce point.

Jean-Philippe Rouchon : Intox

La montée en compétence des grosses entreprises fait qu'elles ont beaucoup à apporter en termes de solutions, car comme l'a dit Thomas, les autorités publiques n'ont pas toujours les moyens ni les connaissances nécessaires à la mise en place de services efficaces. Les entreprises privées permettent donc de favoriser un développement qui n'aurait de toute façon pas lieu sans leur intervention.

Public : À l'échelle de la planète, il existe une demande énorme qui ne rencontre pas forcément une offre assez fournie de la part du secteur public. Dans ce cas, les projets ne se font tout simplement pas. Il y a la place pour tous les acteurs, publics et privés, qui souvent se complètent dans leurs interventions et permettent aux projets de voir le jour.

Par ailleurs, quand on parle d'acteurs privés, il faut faire attention à ne pas imaginer immédiatement une multinationale « démoniaque » qui va profiter de son pouvoir pour écraser autorités et usagers. La plupart des acteurs privés dans le monde sont en fait de petites entreprises, constituées parfois d'une poignée de personnes. La compétence des petits opérateurs privés est essentielle et souvent plus adaptées pour la prise en charge des problématiques d'eau et d'assainissement, en particulier dans les bidonvilles.

Enfin, il faut tout de même différencier les domaines de la santé, du social et de l'environnement. Les enjeux ne sont pas les mêmes à chaque fois. Et il faut aussi garder à l'esprit que si les entreprises apportent des compétences, il faut que de son côté le secteur public fasse preuve de plus de sérieux, notamment dans la gestion des contrats de délégation. Car à partir du moment où les projets sont délégués au secteur privé, la responsabilité des autorités est de veiller à ce qu'ils se déroulent bien dans le cadre défini dans le contrat. Finalement, si des dérapages peuvent exister dans la gestion privée, c'est essentiellement du fait du public, qui ne sait pas toujours bien définir les limites et les devoirs des opérateurs privés.

2. La Responsabilité Sociale et Environnementale des Entreprises : des normes contraignantes !

Public : Intox

T.H. : Intox

La RSE correspond avant tout à un engagement volontaire de la part de l'entreprise et la réalité de cet engagement se constate sur le terrain. Il n'est pas nécessaire d'y ajouter des normes contraignantes dans le sens où il s'agit d'une démarche volontaire et non pas issue d'une obligation égale. La RSE se vérifie tous les jours sur le terrain, lorsque le travail correspond aux normes et objectifs fixés en termes de RSE par l'entreprise.

JPR : Info

Bien faire son travail sur le terrain n'est pas toujours suffisant. Sur la question du Droit à l'Eau, il faut aller plus loin que la RSE ou ce Droit à l'Eau restera symbolique. Les normes contraignantes permettront la prise en compte de certains aspects lors de la conduite des projets qui seraient sans cela oubliés.

Public : Existe-t-il des normes et des organismes certificateurs indépendants ? Il existe en effet des principes directeurs de l'OCDE pour les multinationales. La norme ISO 26000 est aussi une norme de RSE qui définit des sujets à prendre en compte pour les entreprises, mais qui n'a pas valeur de certification comme ISO 14001 - aujourd'hui c'est un guide de bonnes pratiques.

JPR : Le vrai risque pour une entreprise sur les normes, c'est la réputation. Si une entreprise met en avant son engagement sur une norme, mais que dans un cas, même un seul, localement elle n'est pas respectée, alors l'entreprise est immédiatement accusée publiquement de ne pas respecter la norme. Sans précision ni distinction. Alors que dans 99% des cas, la norme a pu être respectée sur le terrain. C'est la raison pour laquelle de grandes entreprises, même si elles respectent ces normes, ne les mettent pas en avant au risque d'avoir à faire face à des accusations qui sont désastreuses en termes d'images.

3. Le privé soutient le droit à l'eau

Public : Info

JPR : Info

Il est très probable qu'il y ait eu un doute parmi les entreprises privées, mais maintenant je pense qu'elles le soutiennent car le Droit à l'Eau ouvre la voie à de nouveaux marchés. Il est donc plus intéressant pour elle d'aller dans ce sens pour pouvoir investir des marchés qui sans cela n'existeraient pas.

Public : Avant que le Droit à l'Eau ne soit inscrit comme droit fondamental par l'ONU, certains doutaient. Le Droit à l'Eau a obligé les entreprises privées à prendre en compte les bidonvilles, dans lesquels elles ne voulaient pas aller car ces zones étaient non solvables. Aujourd'hui ces entreprises prennent conscience qu'un marché existe et qu'il va se développer. On peut donc penser que l'inverse se produit : le Droit à l'Eau soutient les entreprises privées.

4. Le Droit à l'Eau limite la possibilité d'opérer des coupures du service pour les « mauvais payeurs » !

Public : Intox

JPR : Intox

Je pense que non, il s'agit peut-être plus d'un règlement à mettre en place entre la collectivité et l'entreprise privée. Par exemple, faire en sorte que ce soit la collectivité qui prenne en charge les mauvais payeurs afin que l'entreprise ne se trouve pas en situation d'avoir à couper l'eau.

TH : Intox

Quand on parle de coupure du service c'est de manière individuelle. Il faudrait sûrement travailler sur les contrats de manière à être plus innovants, et peut-être travailler sur le débit : pourquoi pas réduire le débit ou bien n'accorder qu'une quantité d'eau minimum par jour pour les mauvais payeurs.

Public : Le fait que le Droit à l'Eau soit devenu constitutionnel et reconnu a fait un effet de levier pour interpeler les autorités. Dans certains cas, des citoyens pauvres ont pu faire un procès à la municipalité pour coupure d'eau et non respect du Droit à l'Eau, c'est notamment arrivé en Afrique du Sud.

Cependant, selon la définition qui existe aujourd'hui, il s'agit d'un Droit à l'Eau à *un coût abordable*, donc la question de la coupure pour non paiement ne se pose pas vraiment. La question centrale est la question du coût.

TH : L'alimentation en eau a un coût. Qu'on le fasse payer au consommateur, au contribuable, via des subventions, etc., peu importe. Dans un pays où il y a eu un précédent légal contre la coupure pour non paiement, le taux d'impayés a augmenté de 40%.

5. Pas solvables = pas connectés ! Le privé n'étend pas les réseaux dans les bidonvilles

Public : Intox

TH : Intox

Intervenir dans les bidonvilles n'est pas uniquement un problème de solvabilité, c'est aussi très complexe en terme d'accès. On n'intervient pas sur un bidonville en tant qu'entité seule, mais en partenariat avec de nombreux acteurs. La responsabilité de l'approvisionnement en eau n'est pas donc pas la responsabilité de l'entreprise seule, c'est également une question de planification urbaine.

JPR : Intox

Il ne faut pas oublier qu'un opérateur doit faire du profit pour pouvoir fournir un service. Stratégiquement, il ne va pas là où il pense que le client n'est pas solvable. Il est donc nécessaire que d'autres acteurs interviennent et en particulier les autorités publiques qui peuvent financer le manque à gagner.

Public : Les ménages des bidonvilles ne sont pas tous insolvable. Dans une étude de cas à Ouagadougou, il a été montré que depuis 2009, avec un opérateur privé aligné sur les tarifs du public, il y a eu seulement 3 foyers donc l'approvisionnement en eau à été coupé pour non paiement. Donc tout dépend des contextes et du prix de l'eau, il ne faut pas automatiser l'idée qui veut qu'un bidonvillois soit insolvable.

6. L'ingénierie sociale dans les bidonvilles est un vrai métier (avec de vraies compétences) dans les entreprises privées

Public : Info

JPR : Info

Il y a d'un côté l'opérationnel de tous les jours, où il y a une montée en compétences dans les staffs ingénierie sociale, parce que les salaires suivent et que ça donne confiance pour les délégations. Et d'autre part il y a des « one shot », avec notamment les opérations menées par certaines fondations qui ont plus une valeur « cosmétique » et ne sont donc pas aussi poussées et ne requièrent donc pas les mêmes compétences.

TH : Info

La force d'une entreprise privée, c'est qu'elle peut capitaliser sur ses expériences. Les personnels qui sont à même de travailler dans les bidonvilles sont souvent des seniors, qui travaillent dans des régies, et qui ont l'expérience au niveau local. Donc c'est dans l'échange, en travaillant sur plusieurs délégations qu'il est possible de monter en compétence. L'ingénierie sociale, c'est aussi faire les choses de manière un peu différente sur des détails qui comptent. Il y a plusieurs aspects, c'est notamment un travail fait de rencontres avec les autorités locales, mais c'est aussi un travail de bureau.

Pour aller plus loin

- Retrouvez les présentations des intervenants sur notre site internet :

Gérard Payen : [présentation PPT](#)

Rémi de Bercegol : [présentation PPT](#)

Eric Bosc : [présentation PPT](#)

- Plus d'infos sur les activités de Projection au Forum Mondial de l'Eau [sur notre site internet](#), ainsi que dans cette [présentation PPT](#).

La discussion continue !

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques ou vos propositions :

Directement sur notre site Internet : <http://www.reseauprojection.org/fr/2011/12/21/journee-projection-a-lafd-le-19-janvier-2012-2.html>

Ou par mail : info@reseauprojection.org